



Société anonyme de droit suisse au capital de 13 285 890 CHF
Siège social: Allmendstrasse 24, CH-8320 Fehraltorf
Registre du commerce de Zurich CH 020 3900 8220

Convocation de nos actionnaires à la 40^{ième} Assemblée Générale Ordinaire de notre société
AGTA RECORD SA

le mardi 26 juin 2007 à 11h00

au siège de la société AGTA RECORD SA
Allmendstrasse 24
CH-8320 Fehraltorf
Suisse

Ordre du jour

- 1 Décompte des droits de vote et des quorums de présence
- 2 Election du secrétaire et du scrutateur
Proposition du Conseil d'Administration: Secrétaire: Mme M. Cajöri; scrutateur: Mme M. Schütz
- 3 Approbation du procès-verbal de la 39^{ième} Assemblée Générale du 28 juin 2006
Proposition du Conseil d'Administration: Approuver le procès-verbal
- 4 Approbation du 40^{ième} rapport de gestion de l'exercice 2006
Proposition du Conseil d'Administration: Approuver le rapport de gestion
- 5 Approbation du bilan consolidé 2006:
Proposition du Conseil d'Administration: Approuver le bilan consolidé
- 6 Approbation du bilan social 2006
Proposition du Conseil d'Administration: Approuver le bilan social
- 7 Résolution concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan 2006
Proposition du Conseil d'Administration: Distribution d'un dividende de CHF 0.52 brut par action d'une valeur nominale de CHF 1.--.
- 8 Quitus au Conseil d'Administration
Proposition du Conseil d'Administration: Donner quitus aux membres du Conseil d'Administration
- 9 Elections au sein du conseil d'administration
Propositions du Conseil d'administration: Réélire les membres du conseil d'administration: Madame M. Rota, Messieurs Dr. P. Altorfer, B. Ghez, H. Jouffroy, Dr. W. Sprenger, R. Thurnherr

- 10 Election de l'organe de Révision
Proposition du Conseil d'Administration: Réélire KPMG AG, Zürich
- 11 Divers

Cartes d'accès

Les actionnaires recevront leurs cartes d'accès avec le matériel de vote jusqu'au 21 juin 2007 de leurs banques de dépôt ou en présentant des pièces justifiant d'une manière suffisante la possession des actions, directement chez agta record sa (Mme M. Cajöri).

Pouvoirs

L'actionnaire ne participant pas personnellement à notre Assemblée Générale peut se faire représenter comme suit:

- a) par un autre actionnaire avec droit de vote;
- b) par sa banque comme représentant dépositaire;
- c) par notre société;
- d) par un représentant indépendant:
Au sens de l'art. 689c CO les actionnaires peuvent charger le cabinet d'avocat S-E-K Advokaten, Dr. iur. Rudolf Strehler, Dorfstrasse 21, CH-8356 Ettenhausen, de les représenter.
Ils peuvent requérir des formulaires de pouvoir chez agta record sa (Mme M. Cajöri).

Les institutions soumises à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et les gestionnaires professionnels de biens sont tenus lors du contrôle d'accès de faire connaître à la société le nombre et la valeur des actions représentées par eux.

Le rapport de gestion 2006, le procès-verbal de la 39^{ième} Assemblée Générale et le rapport de l'organe de révision concernant les comptes du groupe et les comptes annuels sont disponibles au siège de la société pour permettre aux actionnaires d'en prendre connaissance.

Fehraltorf, le 15 mai 2007

agta record ag

Hubert Jouffroy

Président du Conseil
d'Administration